

# Fondation Louis Lépine



@joseph51723RF.COM

# 20/21

---

## RAPPORT D'ACTIVITÉ



[https://fr.123rf.com/profile\\_photootohp](https://fr.123rf.com/profile_photootohp)



# SOMMAIRE

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| • Mot du Président                   | 04 |
| • La Fondation                       |    |
| ◦ Ses missions                       | 05 |
| ◦ Par qui...?                        | 06 |
| ◦ ... Pour qui ?                     | 07 |
| • Les activités                      |    |
| ◦ La solidarité financière           |    |
| ▪ Les prêts                          | 08 |
| ▪ Aide aux victimes du devoir        | 09 |
| ◦ Aide au logement                   | 10 |
| ◦ Les loisirs                        |    |
| ▪ Les colonies                       | 11 |
| ▪ La médiathèque                     | 12 |
| ▪ La médiathèque - presse en ligne   | 13 |
| ▪ Partenaire billetterie UNICE       | 14 |
| ▪ Subventions - chèques vacances     | 15 |
| ▪ Subventions centres aérés          | 16 |
| ▪ Opération Azur                     | 17 |
| • La communication et l'événementiel |    |
| ◦ Diffusion de l'information         | 18 |
| ◦ L'Arbre de Noël                    | 19 |
| • Les moyens humains                 | 20 |
| • Les moyens financiers              |    |
| ◦ Les ressources....                 | 21 |
| ◦ ... et leur utilisation            | 25 |
| • Les projets à venir pour 2022      | 26 |

# MOT DU PRÉSIDENT



Préfet honoraire  
PIERRE-ANDRÉ PEYVEL

Président de la  
Fondation Louis Lépine

À l'heure où ces lignes sont écrites, l'épidémie COVID-19 n'est toujours pas éradiquée et rien ne semble indiquer que désormais, nous n'apprendrons pas à vivre avec elle.

Pour autant, la Fondation Louis Lépine ne ménage pas ses efforts afin d'accompagner ses ayants droit dans leur vie quotidienne.

Alors qu'en 2020, la pandémie avait eu raison de l'organisation de l'Arbre de Noël, celui-ci a été une véritable réussite en 2021. Ceci est la preuve qu'à la FLL, nous ne baissons jamais les bras.

L'opération Azur a, elle aussi, tenu ses promesses, même si sa mise en œuvre concerne l'année 2022. Des centaines d'ayants droit ont pu ou peuvent partir en Tunisie à des prix imbattables.

2021 a aussi été l'année de la montée en puissance de notre site Internet. Bien au-delà d'une simple vitrine de commande, ce site met à votre disposition toutes les actions de la FLL, dont vous pouvez bénéficier grâce à des procédures complètement dématérialisées.

Que ce soit la signature d'un contrat de location, d'un contrat de prêt, la commande d'un spectacle ou celle d'une colonie de vacances, tout vous est désormais accessible, quel que soit l'endroit de votre affectation.

Vous tenez entre les mains notre Rapport d'Activité 2021. À sa lecture, vous mesurerez l'engagement quotidien des 22 salariés de la FLL. Leur motivation est votre satisfaction et ils demeurent en permanence à l'écoute de vos besoins.

La Préfecture de Police et ses agents ne méritent pas moins !

Solidairement,

PRÉFET HONORAIRE  
PIERRE-ANDRÉ PEYVEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peyvel', written over a horizontal line.

”

# LA FONDATION

## SES MISSIONS

La **Fondation Louis Lépine** oeuvre à l'action sociale de la **Préfecture de Police** depuis 1950.

Animée par les valeurs de **solidarité, d'équité et d'accessibilité**, elle est engagée dans les missions suivantes :

1

L'aide et la **solidarité financière** (prêts sociaux, bourses, aide aux victimes du devoir et à leur famille)

L'hébergement (gestion de résidences et cautionnement de loyers)

2

3

L'organisation de **prestations culturelles** (notamment les vacances jeunes et la gestion d'une médiathèque) et de loisirs





# LA FONDATION

## PAR QUI... ?

La Fondation Louis Lépine, reconnue d'utilité publique à sa création, est une personne morale de droit privé.

Ses 22 salariés relèvent donc du Code du travail et non du statut général de la fonction publique.

La FLL met en œuvre des **prestations sociales** et bénéficie, depuis 2016, d'un cadre juridique conforme au droit des fondations.



Son Conseil d'Administration est composé de 3 collèges :

- 6 Le collège des membres de droit représentant le Ministère de l'Intérieur, la Préfecture de Police et la Ville de Paris
- 4 Le collège des personnalités qualifiées
- 6 Le collège des représentants des bénéficiaires



Le Conseil d'Administration vote notamment les budgets et approuve les comptes.

Le Président de la Fondation est élu parmi les membres de son Conseil d'Administration. Le Directeur de la Fondation est nommé par le Président, après avis du Conseil d'Administration. Il dirige les services de la Fondation et assiste de plein droit, avec voix consultative, aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau.

En 2021, 4 bureaux ont eu lieu ainsi que 3 Conseils d'Administration en présentiel et 3 délibérations par voix électronique.

# LA FONDATION

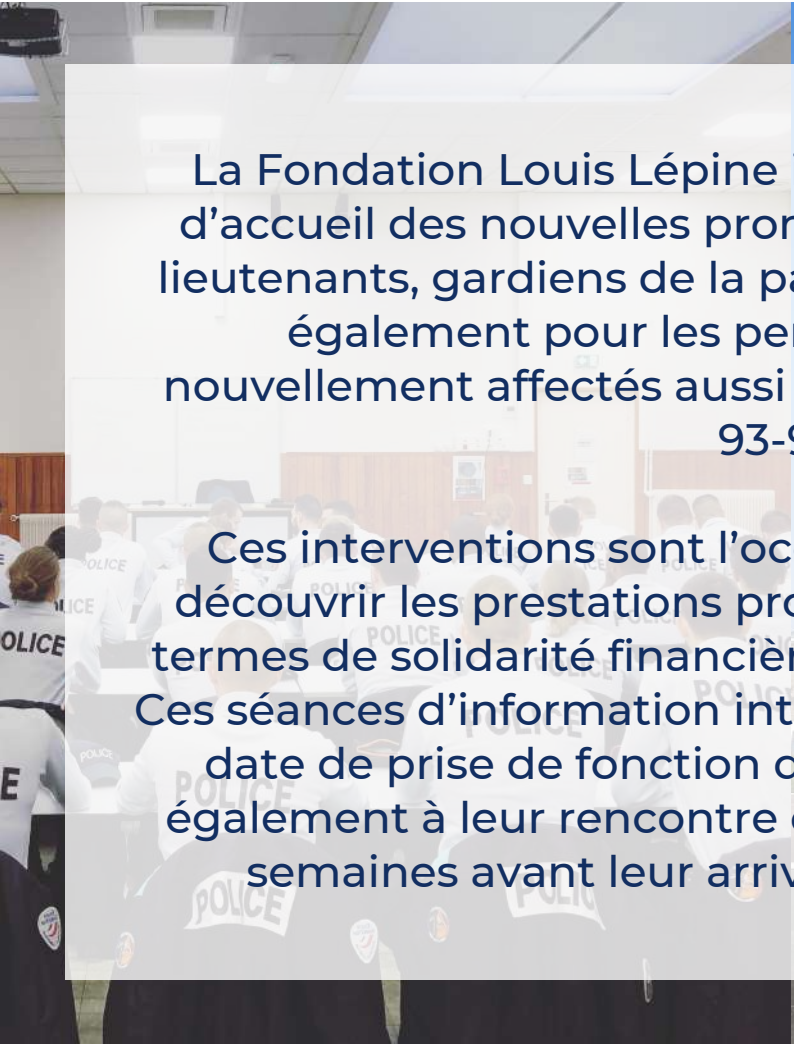
## ...POUR QUI ?



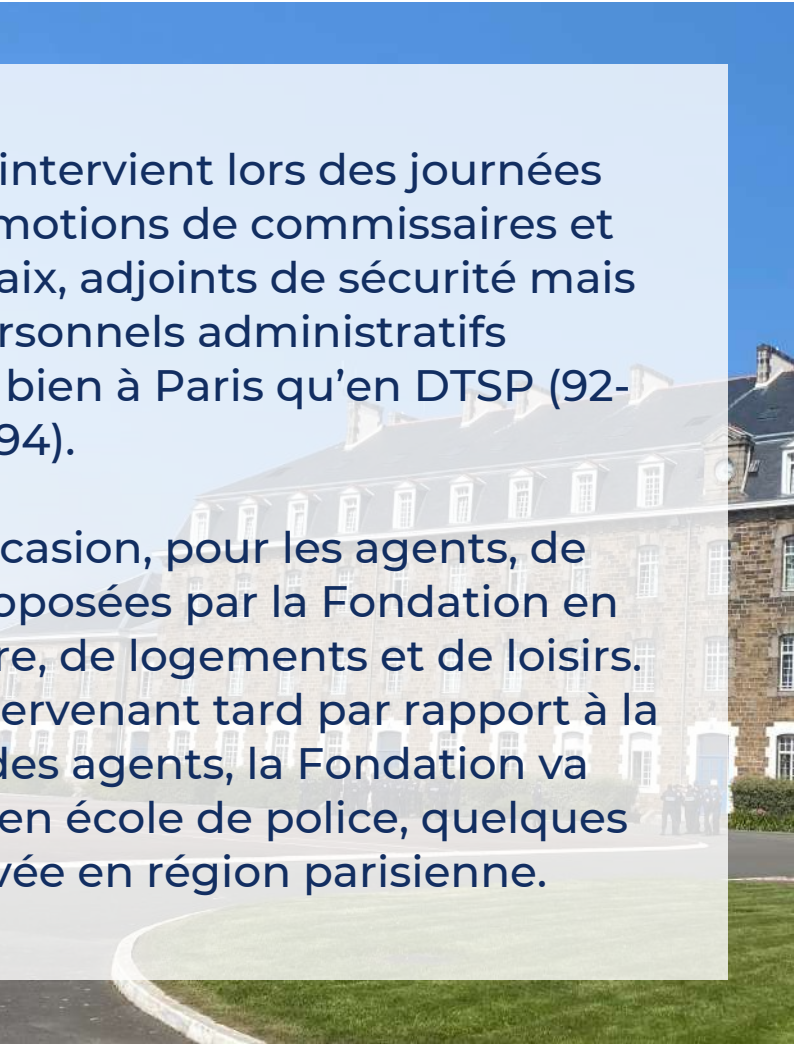
Les ayants droit de la Fondation sont les agents actifs, administratifs ou en retraite, affectés à la Préfecture de Police de Paris intra-muros ou dans un service de la police d'agglomération (92-93-94) et leur famille.



**100 000**  
**bénéficiaires**



La Fondation Louis Lépine intervient lors des journées d'accueil des nouvelles promotions de commissaires et lieutenants, gardiens de la paix, adjoints de sécurité mais également pour les personnels administratifs nouvellement affectés aussi bien à Paris qu'en DTSP (92-93-94).



Ces interventions sont l'occasion, pour les agents, de découvrir les prestations proposées par la Fondation en termes de solidarité financière, de logements et de loisirs. Ces séances d'information intervenant tard par rapport à la date de prise de fonction des agents, la Fondation va également à leur rencontre en école de police, quelques semaines avant leur arrivée en région parisienne.

# SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

## LES PRÊTS

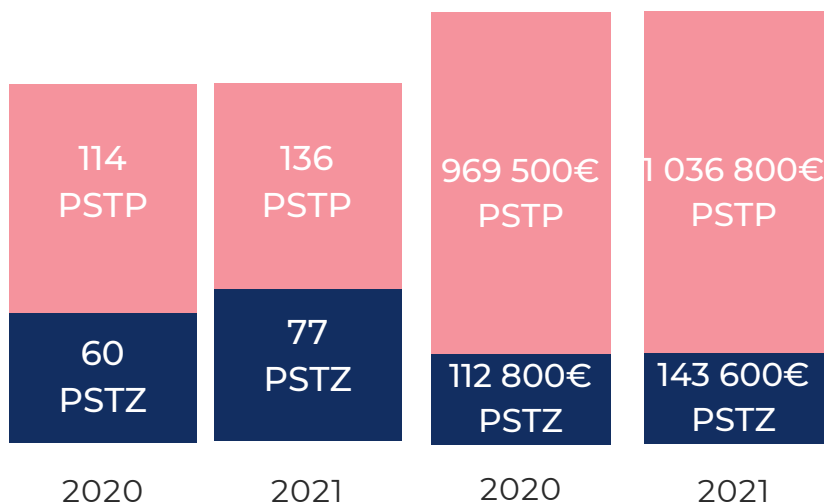
L'activité des prêts a augmenté de 22,4% en 2021 par rapport à l'année précédente.

La possibilité d'effectuer sa demande de prêt **en ligne** a dynamisé la demande puisque 60 % des prêts octroyés ont été enregistrés sur le site internet de la Fondation.



1 prêt octroyé sur 3  
est un prêt auto/moto

Nombre de prêts accordés    Montant des prêts accordés



PSTP = Prêt social à taux préférentiel  
PSTZ = Prêt social à taux zéro

Le nombre de prêts « primo affectation » a doublé, ce qui est l'effet des déplacements systématiques de la Fondation dans les écoles de police à chaque sortie de promotion.

Les prêts « travaux » et « transition énergétique » sont en hausse également. Ils sont en général couplés et concernent le plus souvent des travaux d'isolation.

**213**  
**prêts accordés, pour un montant total de**  
**1 180 400 €**



# SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

## AIDE AUX VICTIMES DU DEVOIR

Pour les familles ayant malheureusement perdu un conjoint ou un parent dans l'exercice de ses fonctions, la Fondation Louis Lépine apporte sa solidarité financière.



Elle intervient ainsi en complément de la pension versée par le Ministère de l'intérieur et ce, quelles que soient les circonstances du décès de l'agent.

Elle peut ainsi aider dans le paiement des obsèques, de frais de déménagement ou autres, liés au décès.

Aussi, elle attribue une bourse d'études aux orphelins de fonctionnaires ou de conjoints de fonctionnaires employés par la Préfecture de police, âgés de 16 à 24 ans révolus.

**51**

bourses aux orphelins  
ont été accordées en  
2021, pour un montant  
total de

**78 870 €**



# AIDE AU LOGEMENT RÉSIDENCES

NOUVEAU !

Durant l'année 2021,  
l'appartement  
d'urgence a été occupé

**3 fois**

à raison de

**2 mois**

d'occupation en  
moyenne, par

**3 familles**

en difficultés

**88 984 €**

ont été alloués aux  
travaux de rénovation  
des logements

La Fondation a accordé

**3**

cautions loyer sur ses  
fonds propres

**46**

cautions loyer pour des  
dossiers adressés par le  
Bureau du Logement

Une proposition de logement supplémentaire a été mise en place en 2021, avec une offre de 3 chambres en **colocation** dans un appartement de 80 m<sup>2</sup> à la plaine Saint Denis.

|                       | 2020 | 2021 |
|-----------------------|------|------|
| Nouvelles entrées     | 84   | 82   |
| En cabine d'urgence   | 13   | 20   |
| Agents sortis d'école | 43   | 35   |

Durant l'année 2021, le service des Moyens Généraux et celui de la Gestion Immobilière ont répondu présents sur les dossiers qui leur incombent, dont voici quelques exemples :

**1**

L'organisation et le suivi des différents chantiers : travaux dans les résidences, suivi des travaux de mise en conformité,

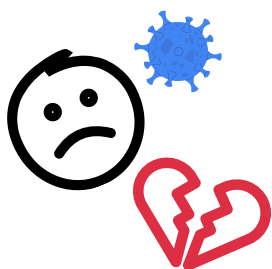
**2**

Le problème des pannes répétitives sur trois chaudières du Kremlin-Bicêtre (KB) ainsi que les relations avec le (désormais ancien) prestataire dans la gestion de ce dossier,

**3**

La mise en place, pour 2022, d'un adoucisseur en chaufferie du KB.

# LOISIRS LES COLONIES



L'année 2021 a été à nouveau fortement impactée par la pandémie car de nombreux séjours n'ont pas pu être maintenus par les prestataires, faute de participants.

La quasi totalité des inscriptions pour les séjours hiver et printemps a dû être annulée.

Sur l'été, les séjours se sont, de manière générale, mieux maintenus essentiellement en France, mais tous les séjours étrangers "découverte" ou "linguistique" ont été annulés (pour motif de contraintes sanitaires trop fortes ou par manque d'inscrits, y compris hors FLL).

C'est certainement la saison d'automne qui s'en est le mieux sorti avec une activité en deçà de la norme 2019 mais stable par rapport à 2020.

**420**

enfants ont pu partir  
en séjours en 2021

**198 000€**

de subventions  
accordées au titre des  
séjours jeunes pour  
2021



soit une réduction moyenne  
par séjour de **472€**  
= une réduction moyenne  
de **48%** sur un tarif d'achat  
négocié par la FLL



# LOISIRS

## LA MÉDIATHÈQUE



**PLUS DE 4 000 LIVRES  
TOUS GENRES  
CONFONDUS**

**PLUS DE 1 700 DVD**

**UNE SOIXANTAÎNE DE  
JEUX DE SOCIÉTÉ  
POUR PETITS ET GRANDS**

La médiathèque, située à l'entresol du bâtiment Massillon, a souffert de nombreuses périodes de fermeture au public en raison des travaux dans le bâtiment, ce qui n'a pas facilité la venue des agents pour venir emprunter/restituer des ouvrages ou même consulter sur place.

La médiathèque continue toutefois de proposer un large choix d'ouvrages et à enrichir son offre par l'acquisition, chaque mois, de nouveautés qu'elle met en avant au travers du site Internet ou de la newsletter !

*Les suggestions des agents sont  
les bienvenues pour que nos choix  
correspondent à leurs attentes !*

8 personnes ont participé au concours de nouvelles 2021 dont le thème était « Cliffhanger ».

Les délibérations du jury se sont faites le 17 septembre 2021 sous la présidence de Madame Agnès Masson, Cheffe du service de la mémoire et des affaires culturelles de la Préfecture de Police de Paris et en la présence de la première lauréate du concours 2019 Hélène Goualard, la seconde Lauréate 2019 Pascale Wurmser et Nina Ozcan, lauréate du concours 2018.

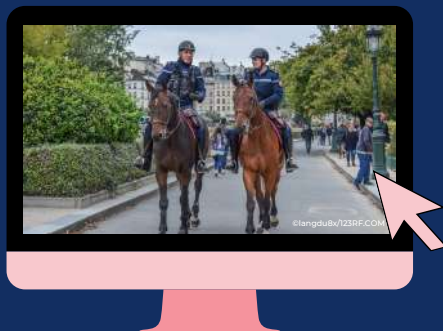
Voici les lauréats des trois premières nouvelles :

- 1er prix : "Réminiscence" de Mégane Martinez-Cavalier
- 2ème prix : "Une journée presque comme les autres" de Julien Laroche
- 3ème prix : "Le mobile ne fait pas le coupable" de Cédric Moisy

Nous n'avons pas pu faire de remise des récompenses comme cela était pratiqué habituellement mais les prix ont été adressés aux lauréats par voie dématérialisée.

# LOISIRS

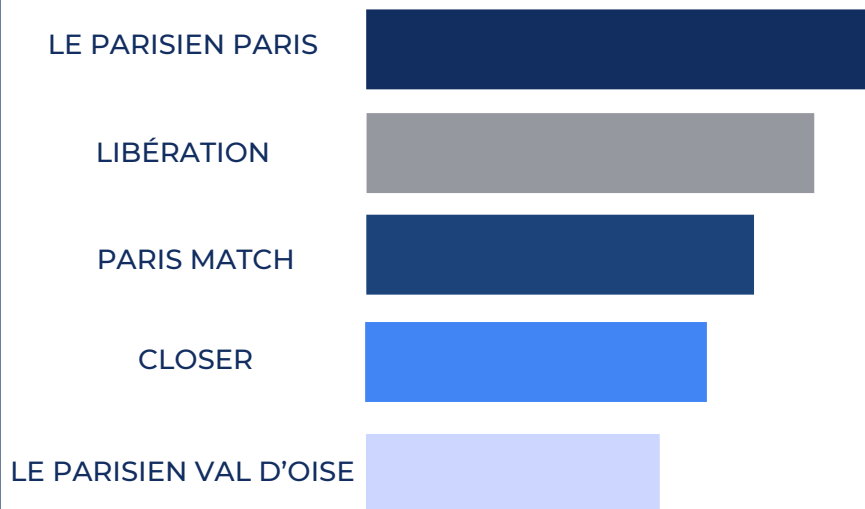
## LA MÉDIATHÈQUE - PRESSE EN LIGNE



Un nouveau partenaire de presse en ligne avait été sélectionné afin que les agents aient une offre plus attractive. Toutefois, après 1 année d'utilisation, le bilan n'est pas concluant et le contrat a été dénoncé.

Une nouvelle offre moins onéreuse (et plus pratique) est en cours de recherche.

### TOP 5 DES OUVRAGES LES PLUS CONSULTÉS EN LIGNE



On remarque que la presse quotidienne tient une grande place dans le choix des lecteurs, suivie par la presse "strass et paillettes".

483 personnes

ont utilisé cette  
offre sur une  
année, pour un  
coût global annuel  
de plus de

13 000€

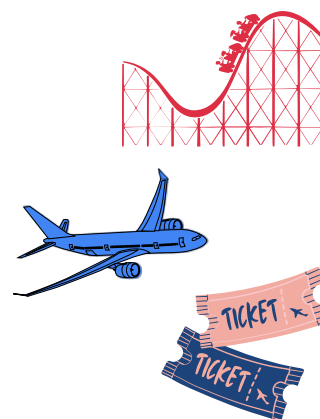


# LOISIRS

## PARTENAIRE BILLETTERIE UNICE

À travers le service Billetterie de notre site Internet, notre partenaire UNICE propose une foule de loisirs pour le plus grand plaisir des agents et cela 7 jours/7 et 24 heures/24.

Du cinéma, des parcs de loisirs, de la billetterie culturelle, des voyages, des box, des chèques cadeau, des abonnements presse...



La billetterie est subventionnée par la Fondation à hauteur de 10%\* (\*5% sur les parcs d'attraction et 8% sur les abonnements sportifs) en plus des tarifs négociés par UNICE.

Par ailleurs, la FLL subventionne le cinéma à prix « tout doux » avec UGC et Pathé Gaumont au prix de 5€ le billet.

On retrouve également un espace dédié « Produits fondation » qui contient les pièces de théâtre, les spectacles, les événements culturels et sportifs proposés par la Fondation, à tarifs attractifs ainsi que la presse en ligne !

### Carte loisirs

Pour bénéficier de tout cela, il suffit d'acquérir la carte loisirs de la Fondation. On y accède facilement depuis son espace membre sur le site Internet.

Elle coûte 5€ et est valable 1 an.

#### Activité produits UNICE

**3 747 commandes**  
**35 089 € de subvention**

#### Activité produits Fondation

**4 248 articles vendus**  
**pour 1 648 commandes**

# LOISIRS SUBVENTIONS - CHÈQUES VACANCES

En 2021, la FLL a continué de proposer des partenariats, notamment dans le secteur du tourisme. C'est une offre très diversifiée couverte par l'ensemble des 26 partenaires afin que chacun des ayants droit puisse s'y retrouver : tourisme social ou marchand, séjour en pension ou en location, en France ou à l'étranger, des campings ou croisières à travers le monde... Tout le monde peut trouver son bonheur.

Par ailleurs, lorsque l'agent revient de son séjour de vacances réservé par le biais d'un des partenaires référencés, il peut faire une demande de subvention au service vacances de la Fondation jusqu'à 2 mois après son retour. Ce dispositif permet à l'agent de diminuer encore le coût de son séjour !

Il existe 2 types de subventions cumulables pour des séjours en France et à l'étranger d'une durée minimum de 7 jours :

- La subvention « aide aux vacances » : 65 € par enfant attribuée une fois par an

- La subvention « vacances familles » : elle représente de 9 à 20% du montant du séjour (avec des plafonds). Les agents peuvent en bénéficier 2 fois par an.

Les agents des Administrations Parisiennes ont également la possibilité de créer un plan d'épargne pour obtenir des chèques vacances. Cette épargne d'une durée de 4 à 12 mois est abondée de 10 à 35% par l'employeur et est restituée sous forme de chèques vacances.

Ces chèques sont utilisables pour régler ses vacances en France et en Europe et pour accéder à un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.

La FLL permet de constituer cette épargne directement depuis le site Internet.



## 116 000 €

C'est le montant des subventions accordées en 2021 au titre des vacances adultes pour 983 dossiers. La part accordée à la subvention familles est quasi équivalente à l'aide aux enfants avec 48 % du montant global. Un résultat en baisse par rapport à 2020 de 18%.

# LOISIRS

## SUBVENTIONS CENTRES AÉRÉS

En 2021,

**122**

dossiers de  
remboursement ont été  
traités, pour un montant  
global de

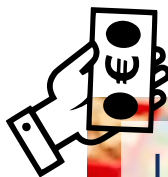
**9 216 €**

Le nombre de dossiers  
réceptionnés par  
rapport à l'année  
précédente est en très  
nette hausse concernant  
l'année 2020,  
tout comme la  
subvention allouée avec  
**+18%.**



Les subventions interministérielles permettent aux agents de réduire les coûts de garde de leurs enfants au travers des centres de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les mercredis et les vacances scolaires mais aussi lors des classes de découverte, lors de séjours en colos ou séjours linguistiques (hors séjours proposés par la FLL), lors des séjours en gîtes de France ou pour des séjours vacances en centres spécialisés pour le handicap.

Les montants de ces subventions sont définis chaque année par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics.



Les services de la FLL gèrent le remboursement de cette subvention pour les agents de statut Administrations Parisiennes.



# LOISIRS

## OPÉRATION AZUR



En 2020 et pour les 70 ans de la FLL, la Fondation a décidé de proposer une opération spéciale pour remercier les agents de leur engagement dans leur travail dans une période très compliquée ainsi que pour leur fidélité envers la Fondation.



Un partenariat a donc été établi avec plusieurs intervenants permettant de proposer un voyage en **République Dominicaine** en formule « Tout inclus » au tarif exceptionnel de 350 €, du jamais vu à la Fondation.

Havas voyage a été l'organisateur de cette « Opération Azur » avec l'aide de l'office du tourisme de la République Dominicaine, la compagnie aérienne Air Caraïbes, et les 3 hôtels partenaires.

**100**

Cette très belle offre a rencontré beaucoup de succès.

Les agents ont été très nombreux à vouloir profiter de cette opération, ce qui n'a pas été possible pour tout le monde. Toutefois, la Fondation s'est mobilisé avec Havas pour tenter de remédier à cela en trouvant des places supplémentaires.



Sur les 1 250 personnes inscrites à ce voyage, seules 104 ont pu partir en janvier 2021 avant les restrictions sanitaires pour un coût global de subventions de **33 000 €**.

Les autres ont vu leur séjour malheureusement annulé au fur et à mesure et intégralement remboursé par Havas.

Une opération Azur 2 de remplacement sur une autre destination est mise en place en 2022 !



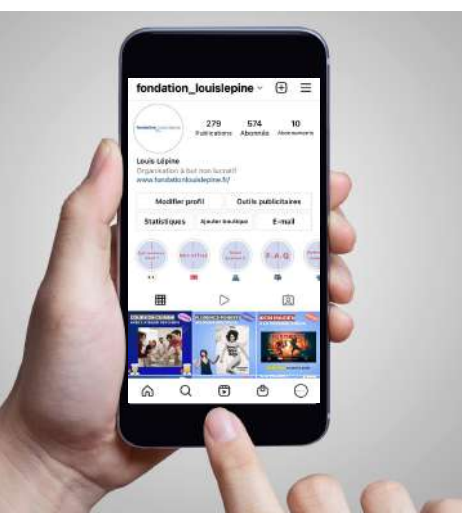
# LA COMMUNICATION DIFFUSION DE L'INFORMATION

## Les newsletters

2021 a été l'année du changement au niveau de la lettre d'information. En effet, elle a fait peau neuve en termes de process et de présentation, pour devenir la **newsletter**. Elle est désormais 100% pensée, rédigée et envoyée par la FLL, pour une information au plus proche des ayants droit.



## Les réseaux sociaux



Les réseaux sociaux permettent des échanges toujours plus **proches et rapides** entre la Fondation et ses ayants droit.

Facebook a légèrement perdu en interactions et nouveaux abonnés, au profit du compte Instagram qui compte de plus en plus d'abonnés : phénomène présent à l'échelle mondiale.

Les communications envoyées dans les newsletters sont également transposées en publications sur Facebook et Instagram et nous sommes toujours disponibles pour répondre aux sollicitations !

## Le site Internet

Le site Internet, livré en septembre 2020, a également évolué sur l'année 2021. Des ajustements et des améliorations ont été opérés pour une expérience utilisateur au plus simple et au plus juste par rapport aux attentes des ayants droit.

Les process sont simplifiés, notamment pour les demandes de prêts ou l'obtention de la carte loisirs.

Un outil précieux, qui a vocation à être constamment amélioré !

# LA COMMUNICATION

## L'ARBRE DE NOËL

Le vendredi 10 décembre 2021, la FLL a privatisé une soirée exceptionnelle au parc Disneyland Paris pour les agents PP et leurs enfants !



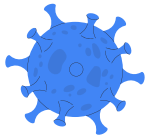
Contrairement à 2020, l'Arbre de Noël 2021 s'est déroulé dans des conditions normales, malgré un virus qui n'a pas facilité la vie en termes d'organisation ! Mais les salariés de la Fondation ont tenu bon et les sourires des enfants étaient au rendez-vous !

Près de 22 500 personnes, soit un peu plus de 6 000 familles ont pu profiter de cette soirée magique !

Un merveilleux Noël !



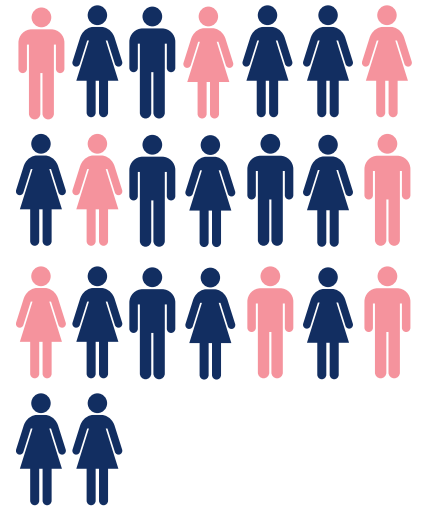
# LES MOYENS HUMAINS EN 2021



En 2021, le COVID-19 n'est malheureusement pas encore derrière nous.

Lors de la 2ème vague, des **ordinateurs portables** sont achetés pour tous les salariés qui n'avaient pas été équipés lors de la première vague.

L'État d'urgence sanitaire est maintenu jusqu'au 30 juin. Les salariés bénéficient d'**horaires aménagés** afin d'éviter les heures de pointe dans les transports.



**8 SALARIÉS SUR 23**  
ont été en chômage total  
ou partiel en 2021

La Fondation Louis Lépine agit en conformité avec les règles du droit du travail privé et respecte ses engagements sociaux.

Ainsi, en 2021, le montant consacré à la formation continue a été multiplié par 13 par rapport à 2020 ! Un CSE est également en vigueur au sein de la FLL avec une titulaire et une suppléante et 5 réunions ont été organisées dans l'année (contre 3 en 2020).

De plus, en fin d'année, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels est élaboré avec l'aide des équipes de chaque pôle et service.

Le 23 septembre 2021 a été organisé un séminaire dans l'Abbaye de Royaumont à Asnières-sur-Oise (95). La matinée était consacrée à deux séquences de travail. La première présentée par 2 intervenants de la CMIE (Médecine du travail) dont le sujet est : Le télétravail : quel cadre ? quelles actions de prévention ?

La seconde intervention est présentée par un formateur de la Société Yousign, qui a présenté la fonction "signature électronique" à chacun.

L'après-midi, après un repas pris en commun, un jeu de piste est proposé au sein de l'Abbaye.

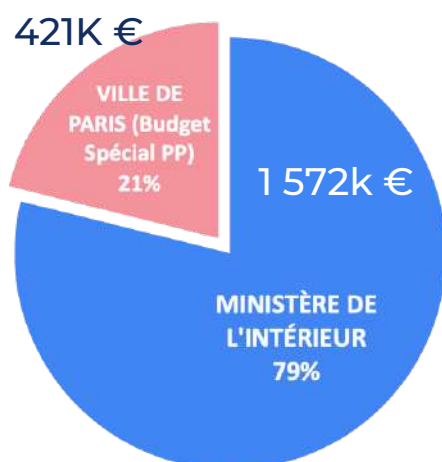
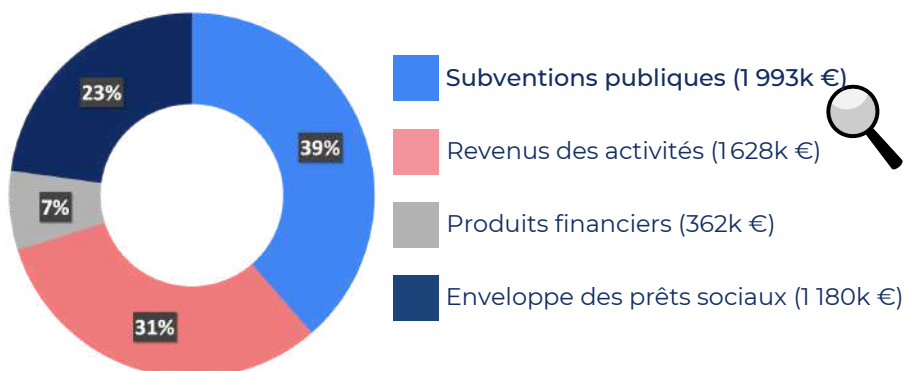
Ces moments permettent de se recentrer, d'avoir une émulsion de toutes et tous afin d'être davantage à l'écoute des ayants droit pour une performance accrue. C'est aussi l'occasion d'acclimater les nouveaux salariés aux spécificités de cette Fondation qui œuvre à l'action sociale.



# LES MOYENS FINANCIERS

## LES RESSOURCES...

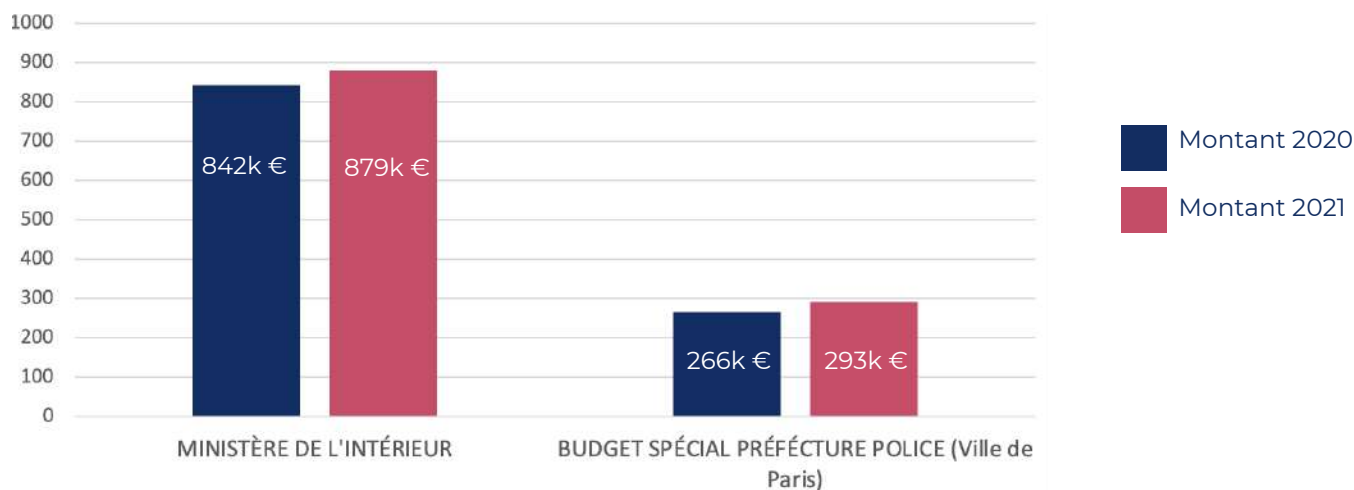
Le montant des ressources financières de l'exercice 2021 s'élève à **5,163M €**. Ces ressources découlent de 3 types de revenus et de l'enveloppe des prêts sociaux



Le montant des subventions représente 38,60% des ressources de la FLL sur l'exercice 2021.

La FLL a obtenu du Ministère de l'Intérieur et de la Ville de Paris (budget spécial de la PP), une augmentation de 4,66% de la participation aux charges de fonctionnement. Celles-ci financent ainsi 74% des charges de fonctionnement de la Fondation Louis Lépine.

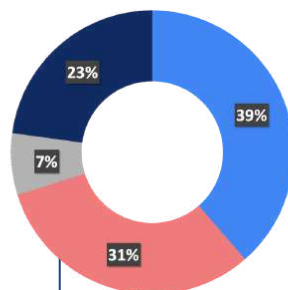
La participation des financeurs aux frais de fonctionnement 2020/2021 a augmenté de 4,66%



# LES MOYENS FINANCIERS

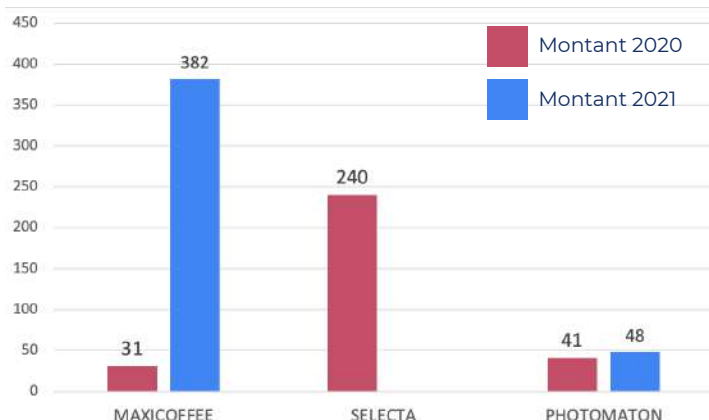
## LES RESSOURCES...

Les revenus des activités sont constitués des activités de la distribution automatique (430K€), des loyers résidences d'accueil (524K€), de la vente de séjours jeunes (412k €) et des cartes loisirs et autres partenariats (32K€).



- Subventions publiques (1 993k €)
- Revenus des activités (1 628k €)
- Produits financiers (362k €)
- Enveloppe des prêts sociaux (1 180k €)

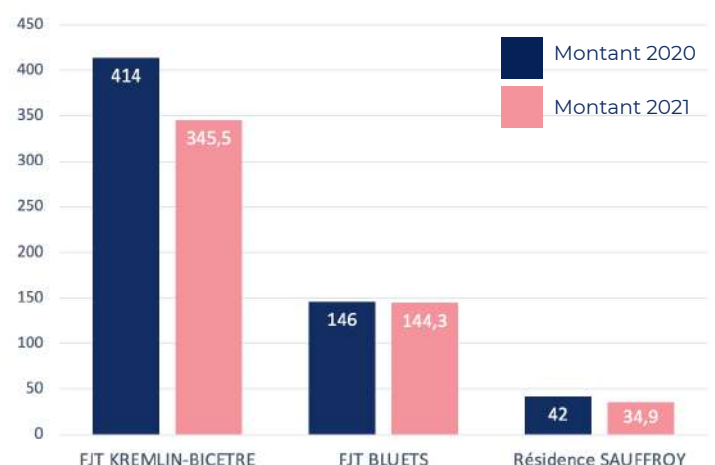
### REVENUS DISTRIBUTION AUTOMATIQUE



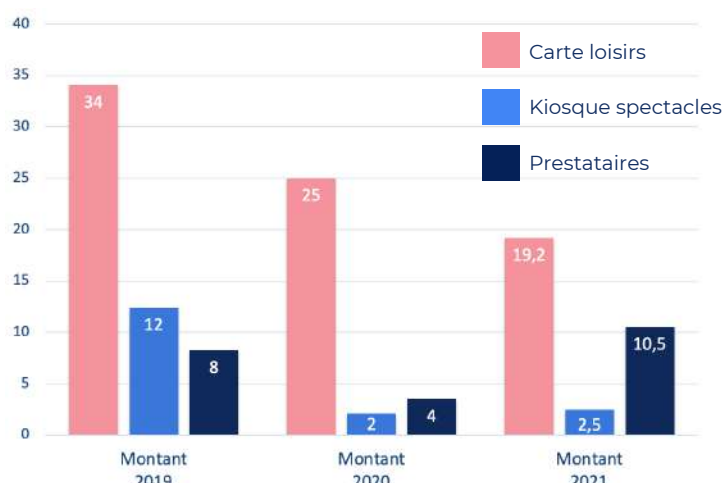
Le niveau de revenus issus de la distribution automatique (DA) conditionne le financement des actions sociales en faveur des bénéficiaires. En 2021, les recettes de DA ont permis de financer les prestations subventionnées des vacances et loisirs et l'opération Azur.

Les loyers des résidences permettent à la FLL d'assurer l'entretien des résidences et la rénovation des logements.

### LOYERS RÉSIDENCES



### AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉ



Les recettes de la carte loisirs permettent de contribuer au financement des prestations subventionnées.



# LES MOYENS FINANCIERS

## LES RESSOURCES...



La Fondation Louis Lépine gère la logistique de plus de 300 distributeurs de boissons chaudes, fraîches et snacks, déployés dans tous les sites de la Préfecture de Police.

Les revenus de cette activité sont entièrement consacrés à l'action sociale de la Fondation. Ils permettent, entre autres, de subventionner les séjours en colonies de vacances des enfants des ayants droit !



Durant toute cette première année d'exploitation par le prestataire Maxicoffee, des ajustements ont été fait pour optimiser le parc de distributeurs :

En effet, des réunions ont été tenues chaque trimestre avec le prestataire pour faire un point sur le parc de machines, les produits ainsi que les sites qui fonctionnent et ceux qui fonctionnent moins bien. Ainsi, des machines ont été retirées et d'autres ont été installées sur des sites en demande.

# 321

machines étaient  
installées sur les sites  
de la PP à la fin de  
l'année 2021

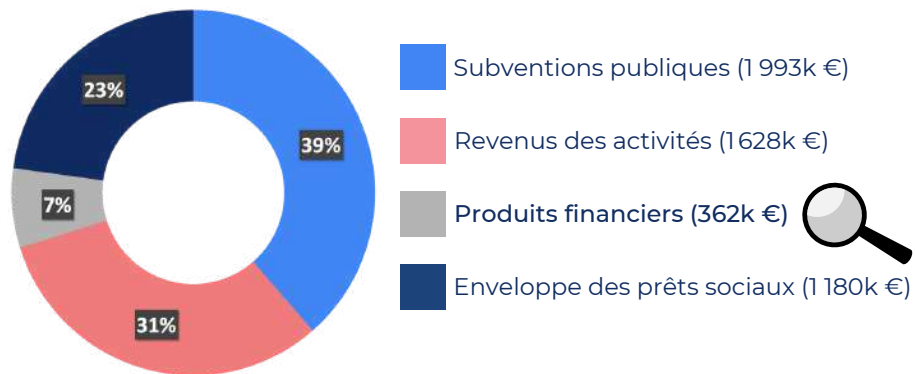


Cette gestion, au plus près du parc de distributeurs, permet d'obtenir un chiffre d'affaires et, par conséquent, une redevance en constante augmentation et surtout, des utilisateurs satisfaits de la prestation !



# LES MOYENS FINANCIERS

## LES RESSOURCES...

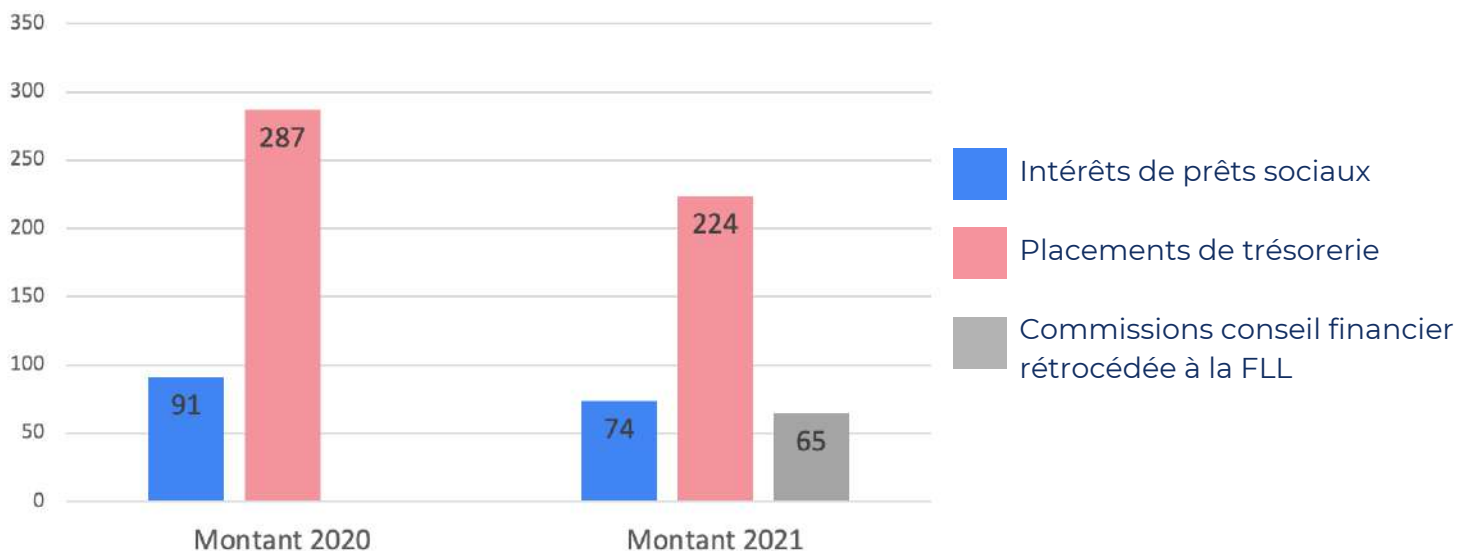


Les produits financiers sont utilisés pour compléter la partie des charges de fonctionnement non couverte par les subventions de fonctionnement des financeurs de la Fondation.

La réserve de trésorerie constituée en avril 2019 a généré 148K€ (contre 136K€) et permis de maintenir les produits financiers à un niveau élevé (363K€). L'encours des prêts sociaux a généré 74K€ d'intérêts.

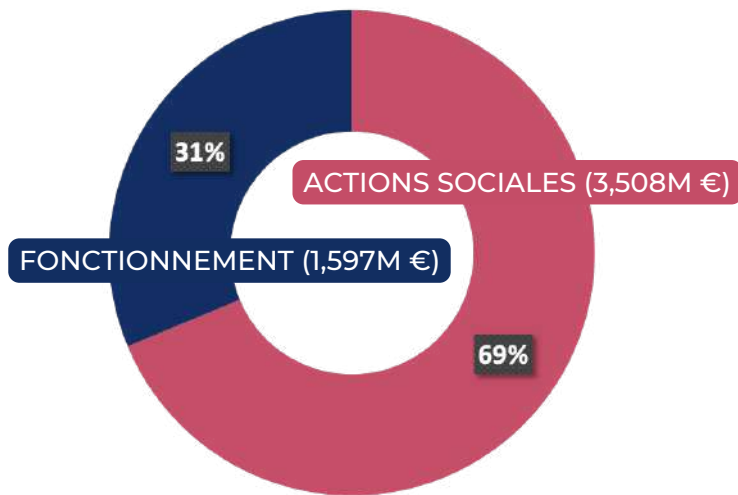
À noter que la Fondation Louis Lépine a obtenu de ses conseillers en placements financiers la rétrocession de commission d'un montant total de 65K€.

### REVENUS DES PRODUITS FINANCIERS



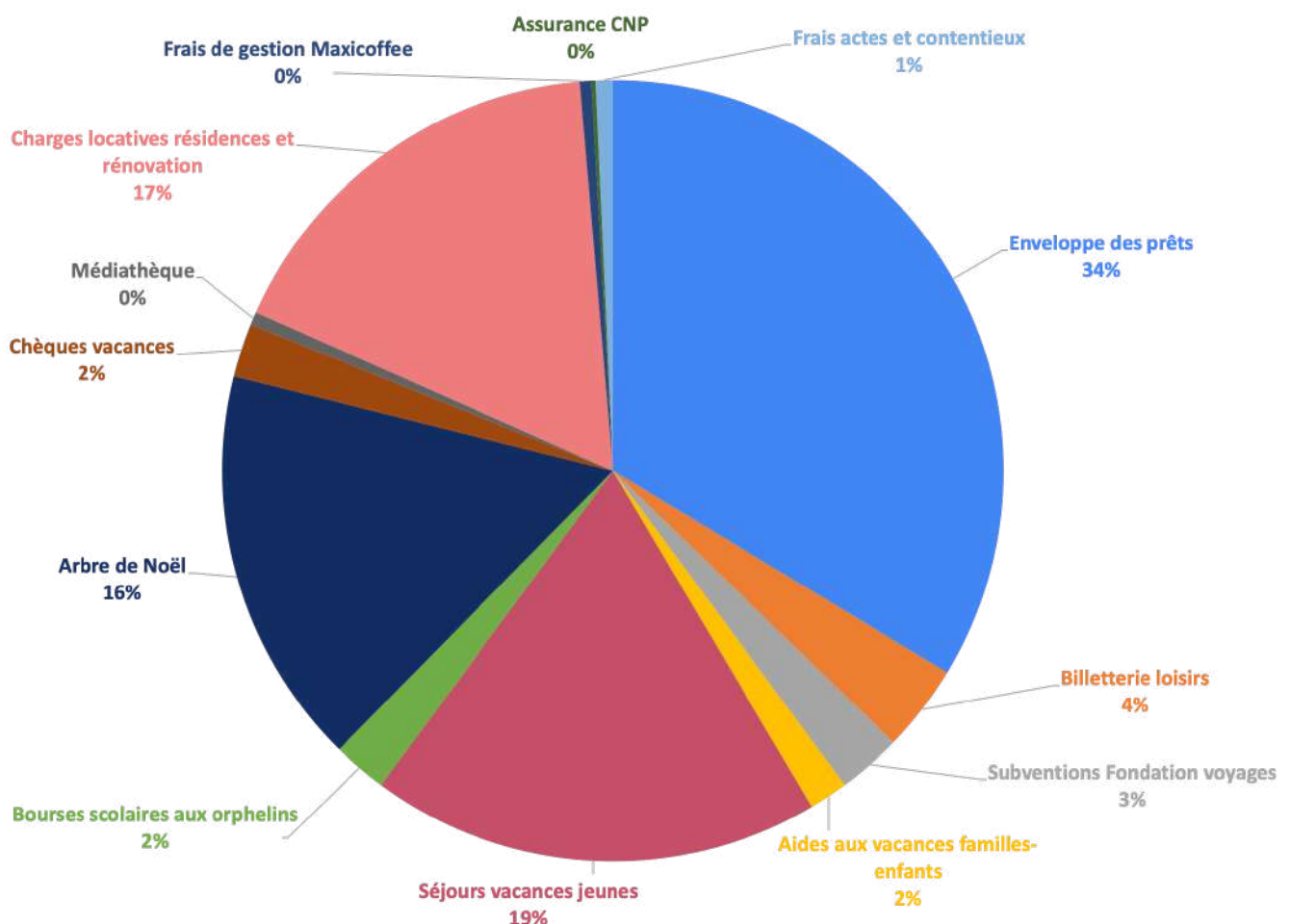
# LES MOYENS FINANCIERS ... ET LEUR UTILISATION

## UTILISATION DE RESSOURCES



Les ressources financières de l'exercice 2021 ont été utilisées majoritairement aux actions sociales au bénéfice des ayants droit de la FLL (68,71%).

Le montant consacré aux actions sociales au cours de l'exercice 2021 représente 3,508M€. Si la pandémie a très fortement impacté l'activité de la FLL en matière de loisirs et vacances, les autres missions sociales ont pu être menées avec efficacité.



# LES PROJETS À VENIR POUR 2022

En 2021, la Fondation Louis Lépine a œuvré à honorer son ADN :  
l'action sociale.

Dans une volonté commune d'épauler au mieux les fonctionnaires  
de la Préfecture de Police et leur famille, plusieurs projets ont  
continué d'évoluer ou ont émergé.  
C'est dans cette continuité que s'inscrivent les efforts de la FLL pour  
2022.

En effet, l'année prochaine verra la montée en puissance de la  
politique d'hébergement, avec plus de colocations. Après le succès  
de ses débuts, cette offre semble prometteuse pour l'avenir.

Par ailleurs, la Fondation met en place un marché public de  
collaboration avec un voyageur pour de meilleurs prix.

Aussi, beaucoup plus de sondages et d'avis sont et seront recueillis  
auprès des ayants droit; soyez nos vigies afin que la Fondation  
commande les produits que vous préférez !

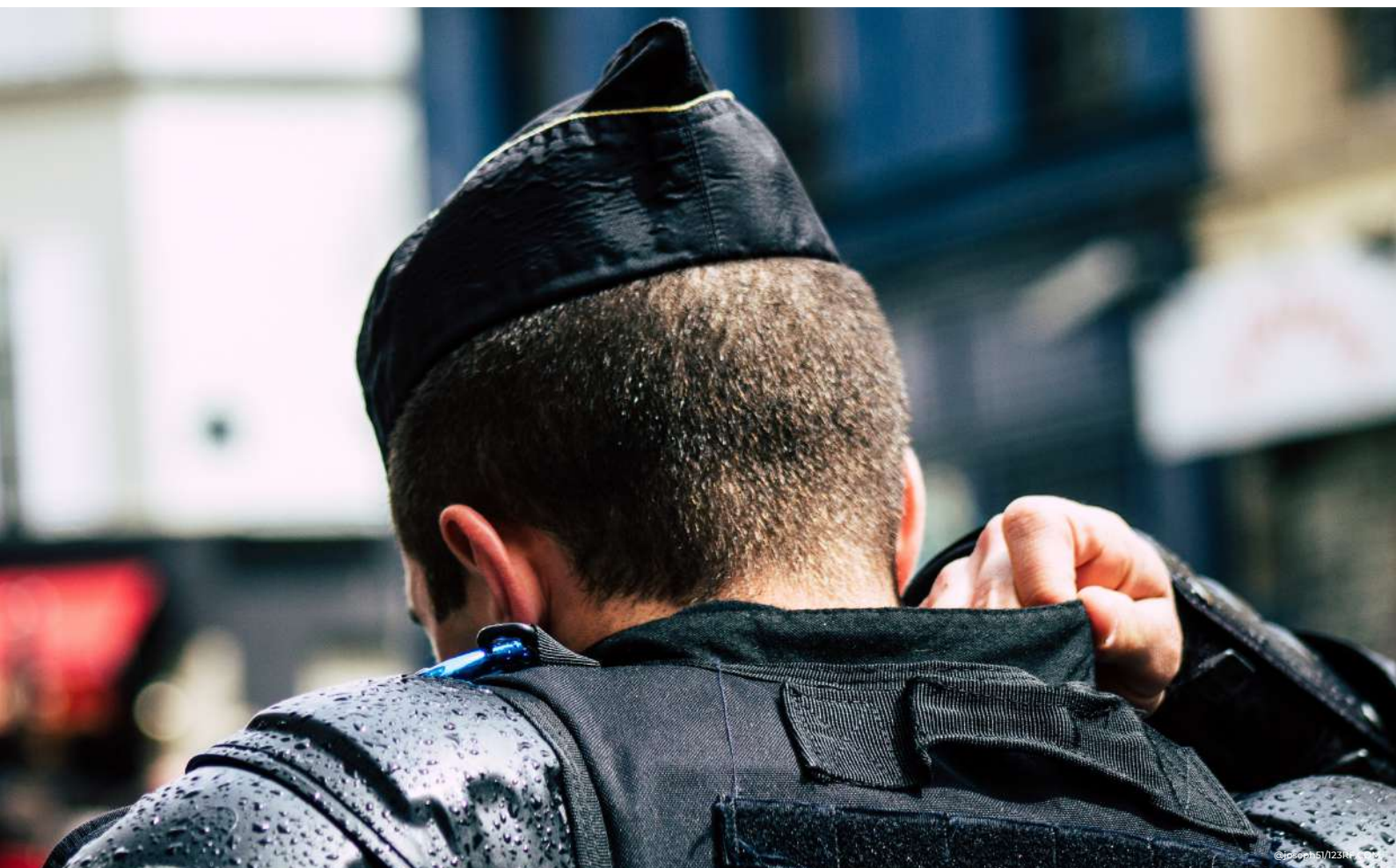
Bien d'autres choses encore rythmeront cette année pleine de  
nouveaux challenges...

*À 2022 !*





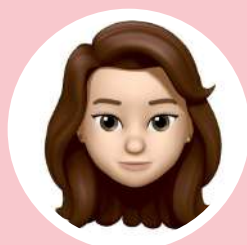




REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX  
ET SUR LE SITE INTERNET !



CONCEPTION / RÉDACTION



Mathilde  
Chargée de Communication